

MARSEILLAN

Le CPEOM a tenu son Assemblée Générale Ordinaire ce samedi 4 mars 2006 en présence : de Monsieur F. FARRE Maire Adjoint, (mandaté par Mr. le Maire), de Monsieur J. BARRAL Président de la Société de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon et une bonne participation d'adhérents.

- Election au poste de trésorier de Mr. Michel.FONS qui en assurait l'intérim depuis le 31.12.2006

- Nomination de 2 membres d'honneur :

* Claude MILLOT, animateur de l'Association disparu le 24 janvier dernier,

* Jean-Paul CALMESNIL, créateur du site Internet de l'Association et web master.

- Satisfaction devant la progression des adhésions, près d'une centaine à ce jour

et 3800 visiteurs sur notre jeune Site Internet (à peine 3 mois seulement). <http://cpeommarseillan.free.fr/>

- Nos inquiétudes à l'annonce de :

* la construction de 650 logements au Capiscol de notre Canton d'Agde (zone proche du supermarché Netto et mitoyenne des Onglous) (Sources journal l'Agathois du 9 février 2006)

Où se déverseront les eaux de pluie excédentaires ?

Le Bagnas, le gourg mort et pourquoi pas dans le Canal du Midi, donc vers l'Etang de Thau, avec tous les risques de déséquilibres biologiques et d'inondations, ajoutés aux crues de l'Hérault. (Lors de ces dernières les vannes du Bagnas, ne sont elles pas ouvertes ?)

L'Avenir:

La décision préfectorale (journal officiel du 22 février 2006) de classer la lagune de Thau et son bassin versant en zone sensible à l'eutrophisation*, un classement qui a pour conséquence d'imposer sur toute la zone, une amélioration des performances des stations d'épuration. Celles qui traitent les eaux usées de plus de 10.000 habitants devront désormais mieux éliminer l'azote et le phosphore.

* (Manque d'oxygénation du milieu aquatique, appelées aussi marées vertes)

Marseillan à ce jour 7.800 habitants l'hiver, l'été60.000 ? Et demain ???

Pour nos amis ostréiculteurs ? Le 24 février 2006, le Président Régional de la Conchyliculture s'interroge :

« Le plus gros souci c'est qu'on nous impose des stations d'épurations et qu'on arrête les lagunages. Nous avons besoin des lagunages car l'apport de nitrates et de phosphore dans l'eau propre des lagunages contribue à la reproduction du phytoplancton notamment quand nous manquons d'eau douce.....»

« Faudra t'il supprimer les lagunages de Frontignan et (écosite de) Mèze ? » (Comme le précise dans le même article le syndicat mixte du bassin de Thau, suite à cet arrêté)

(Sources JP Souche du M.L Sète du 24.06.2006).

Alors, nous nous interrogeons sur la réalisation des bassins de lagunages des Onglous-Pradels, de la ville de Marseillan ?

« Après ces quelques exposés, Mr. FARRE, représentant de Mr. le Maire, confirme :

« Les travaux des lagunages des Onglous-Maldormir débiteront bien maintenant en septembre 2006 » ! (Dont acte)

Faut-il stopper l'urbanisation des rives de l'étang comme l'affirme le député F.LIBERTI ? (Mars 2006),

Les Onglous-Maldormir sont encore concernés.

-Des interrogations :

* Sur la praticabilité du chemin du beau rivage qui est toujours en champs de mines, chacun se renvoie la balle mais encore une fois se sont les riverains qui trinquent, une solution devra être finalisée conjointement avec toutes les Administrations.

* Sur les "Oreilles de Mickey», Avenue de la Gare aux Onglous, Monsieur l'Adjoint au Maire, précise devant les réactions d'une majorité de présents sur les risques corporels découlant d'un tel ouvrage :

"Ce ne sont que des tests, et il sera envisagé en fonction des résultats la création d'autre ouvrage de ce type sur la commune".

L'Association, comme d'autres, déplore encore une fois d'être évincée des réunions de quartiers organisés par la Municipalité, et de « courir » après les informations et décisions ayant trait à l'amélioration de notre cadre de vie.

Elle maintient sa demande afin que les panneaux d'affichages municipaux soient le support d'annonces et manifestations officielles et ne servent pas à des fins et objectifs restreints.

Elle se félicite et remercie la municipalité de l'écoute de nos demandes pour la création du 5e bureau de vote à Fontregeire, ainsi que la prévision d'un transport pour les personnes dans le besoin et âgées vers le centre ville distant de 5 kms.

Il reste toujours en suspend la sécurisation piétonne et cycliste du pont sur le canal du Midi pour l'accès à la station balnéaire.

Une présentation des membres composant les différentes commissions :

Animation, site Internet, délégués et correspondants de secteurs.

La réunion s'achève avec le verre de l'Amitié offert conjointement par la Municipalité et le CPEOM

Rappel de réunions :

Jeudi 9 mars 18h.30, Office de Tourisme : Réunion du Quartier des Onglous proposée par Mr. le Maire

Samedi 11 mars à 17h.30 salle du restaurant des Anciens : Assemblée Générale de la Société de Protection de la Nature du Languedoc Roussillon (Bassin de Thau)

Le Bureau